

243 - Picoty - 25022019 - 12H15

Sujet: [INTERNET] Protection d'une forêt ancienne dans le Nord de la Haute Vienne (le bois de Bouéry) menacé de destruction par un projet de parc éolien

De : "Pierre Picoty" <pierre.picoty@aem-transports.fr>

Date : Mon, 25 Feb 2019 12:15:57 +0100

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : "MENARD" <t.menard@biolyss.fr>

Protection d'une menacé de destruction par un projet de parc éolien

Bonjour,

Ayant reçu une alerte concernant le projet d'éoliennes sur la forêt dans le Nord de la Haute Vienne (le bois de Bouéry), je n'ai pas manqué de prévenir un ami qui a vécu + de 20 ans dans ce bois, il est fou

C'est une forêt où je me suis promené, ai profité de la nature hors bruit et population et l'ai recommandé à de nombreux amis

Préservons encore quelques espaces !!

Ce dossier est une hérésie, où sont les ingénieurs et politiques ?

Ayant quelques bases aérologiques apprises en faisant du parapente, nous savons que le gradient près du sol est fort sur les reliefs et surtout s'il y a des bois, le rendement se trouve donc très altéré dans notre région (d'où l'idée de les mettre les éoliennes dans la mer)

Mais comment et qui a pu avoir une idée pareille pour cet emplacement ??? il faudrait leur mettre devant leur maison

J'insiste sur le fait que lorsqu'il y a du vent fort en ouest, c'est à peu près le plus fort et fréquent que l'on ait dans la région, la France est en surproduction

Certes nous pouvons exporter le surplus mais nous savons qu'il y a de la déperdition dans le transport de cette énergie, donc la logique serait d'installer des centrales de production près de la densité humaine

Et nous connaissons tous la densité de population du bois de BOUERY !!

Espérant que ces quelques lignes soient présent en compte par les intéressés locaux

Pierre PICOTY

È+ 33 (0)6 61 35 48 48

* pierre.picoty@aem-transports.fr